

Délibération n° D2026-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 15 mars 2026

Date de l'affichage de la convocation : 15 mars 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 14

Absent(s) : 01

Pouvoir(s) : 01

Le vingt mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, LEPILLET Sonia, URSULET Allan, GOSSANT Karen

Absent excusé : BOUSSOIS Antoine

Secrétaire de séance : GOSSANT Karen

Pouvoirs : BOUSSOIS Antoine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Désignation du représentant du Secteur Local d'Énergie (SLE)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.5211-7 et L.2121-33 ;

Vu les statuts en vigueur du Syndicat d'Énergie de l'Oise ;

Considérant que la Commune d'Essuiles est membre du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60).
Considérant que conformément aux statuts du SE60, afin d'éviter un comité pléthorique, la représentation des 442 communes membres au Comité syndical (assemblée délibérante du SE 60) se fait de façon indirecte via des Secteurs Locaux d'Énergie (SLE).

Considérant que les communes de moins de 2 000 habitants désignent un représentant tandis que les communes de plus de 2 000 habitants et de moins de 25 000 habitants désignent deux représentants.

Considérant que pour représenter la Commune au sein de ce syndicat mixte fermé, il y a lieu de nommer un représentant qui siègera au sein du SLE Syndicat d'Énergie de l'Oise, lequel désignera lors de sa prochaine réunion ses futur(e)s délégué(e)s qui siègeront au Comité syndical du SE 60.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

Désigne en qualité de représentant pour siéger au sein du Secteur Local d'Énergie SE 60 :

- VANDEWALLE Régis

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Le Maire,
Régis VANDEWALLE**

